

Le projet de la Maison Saint-Léon

Dans le cadre de la paroisse Saint-Léon (Paris 15^{ème}), la Maison Saint-Léon (MSL) est un foyer mixte accueillant 80 étudiants de 18 à 23 ans désireux de vivre son projet et ne cherchant pas uniquement un logement. L'acceptation de ce projet, décrit ci-dessous, et la motivation des candidats à le vivre est donc essentielle dans la poursuite du processus d'inscription.

1. La première caractéristique de ce foyer est son identité paroissiale, catholique

La paroisse Saint Léon a fait construire l'immeuble et a ouvert le foyer en septembre 2010. La situation géographique du foyer (accolé à l'église), la présence d'un aumônier (prêtre de St Léon), l'investissement de tous les étudiants dans la vie paroissiale à travers leur engagement dans des services ou leur participation à sa vie spirituelle, ou encore la présence de paroissiens bénévoles comme parrains et marraines d'étage, manifestent cette identité paroissiale.

2. La formation humaine et spirituelle que nous proposons repose sur quatre piliers

a. Une vie communautaire forte

La MSL accueille 80 étudiants, répartis en 3 étages de garçons et 2 étages de filles. Chaque étage forme une communauté d'une quinzaine de personnes, dans laquelle les étudiants doivent particulièrement s'investir : vivre avec des personnes qui ont certes des similitudes de vie étudiante mais que vous n'avez pas choisies, apprendre à découvrir leurs qualités, découvrir aussi leurs défauts, les aider à corriger ces défauts, corriger les vôtres, tout ceci dans une permanente bienveillance. Ces quelques éléments parmi d'autres peuvent être de véritables outils pour vous construire dans une vie communautaire authentique.

La vie communautaire de la MSL, au-delà de la vie quotidienne, a un rythme obligatoire : une journée d'intégration, un gala de Noël, un week-end annuel spirituel, et tout au long de l'année un mardi soir sur deux, au cours d'une soirée d'étage ou d'un événement de type formation regroupant l'ensemble des étudiants.

b. Une vie paroissiale dynamique et des propositions spirituelles dans le foyer

Nous souhaitons permettre aux étudiants de suivre leur propre cheminement spirituel. Il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour être accueilli à la Maison Saint Léon, mais l'indispensable respect pour son identité catholique et pour les activités proposées suppose au minimum une « curiosité spirituelle ».

Les étudiants peuvent librement participer aux nombreuses propositions paroissiales (sacrements, formations, témoignages, pèlerinages, etc.) indépendamment de la Maison Saint Léon.

La MSL propose aussi à ceux qui le souhaitent de prier ensemble chaque soir du lundi au jeudi.

D'autres propositions internes, ponctuelles, sont faites en fonction du temps liturgique.

c. Le sens de l'engagement en paroisse

Tous les étudiants de la MSL prennent un engagement paroissial (parmi les choix proposés dans une liste non exhaustive de services - voire la rubrique « Inscriptions »).

Par une prise de responsabilité, par la fidélité à cette responsabilité, et par l'expérience du don de soi au service des autres, les étudiants peuvent ainsi vivre un des messages clés de l'Évangile, illustré dans le hall d'entrée de la MSL par une citation de Benoît XVI : « On vit vraiment sa vie quand la donne ».

d. La formation intellectuelle

Tous les résidents de la MSL sont étudiants, et tous doivent investir leurs études pour exploiter au mieux ces années de travail. Nous leur proposons un cadre de vie qui leur donne de bonnes conditions pour réussir leurs études.

Nous souhaitons aussi leur proposer une formation grâce à six soirées (obligatoires) traitant de sujets de société, d'éthique, d'Église, etc.

Par son projet et son règlement intérieur, la MSL veut aussi être un lieu de formation à l'autonomie, qui se traduit par la présence encadrante d'une équipe attentive à la bonne gestion des espaces de liberté qui sont donnés aux étudiants :

- Autonomie dans la gestion du travail,
- Autonomie dans la gestion quotidienne : gestion du budget, courses, préparation des repas, etc,
- Autonomie dans la gestion du temps libre et des loisirs.

Le document « *L'esprit et la règle de la MSL* », à télécharger dans la rubrique « Inscriptions » du [site internet](#) est au service de ce projet et des étudiants, pour leur permettre de mesurer leur bonne implication dans la vie de la MSL. Un étudiant qui se verrait repris de manière trop fréquente pour des écarts au règlement devrait ainsi s'apercevoir de lui-même qu'il s'écarte aussi de l'esprit de bienveillance, de vie communautaire, d'engagement et de sérieux dans les études qui doivent habiter les résidents de la MSL.